



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## pédagogie

Question écrite n° 110350

### Texte de la question

Mme Dominique Orliac attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur l'apprentissage de la méthode syllabique dans les établissements scolaires de classe préparatoire. Selon certaines associations qui se basent sur de récentes études, il semblerait que 40 % des enfants sortant du primaire éprouvent des difficultés de lecture et d'écriture et que 15 % des élèves de CM2 ne les maîtrisent absolument pas. Deux méthodes d'apprentissage de la lecture existent principalement à l'heure actuelle : la méthode syllabique et la méthode globale. La Grande-Bretagne et la Finlande ont choisi de mettre en oeuvre la méthode syllabique après avoir constaté de nombreuses difficultés de lecture auprès de leurs écoliers. Alors qu'en France certains parents d'élèves, à travers leurs fédérations, se mobilisent pour un retour à la méthode syllabique, elle lui demande de lui indiquer quelles sont ses intentions la matière.

### Texte de la réponse

Le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative est très attentif à tous les aspects qui concernent l'apprentissage et le développement de la lecture. Dans le cadre des nouveaux programmes entrés en application à la rentrée scolaire 2008-2009 dans toutes les classes de l'école maternelle à la fin de l'école, les instructions sont claires, « Au cours préparatoire, l'apprentissage de la lecture passe par le décodage et l'identification des mots... », il est précisé quelques lignes plus loin dans le même texte : « Dès le cours préparatoire, les élèves s'entraînent à déchiffrer... ». Ces principes sont ensuite détaillés dans la progression désormais intégrée au programme lui-même. Afin d'aider les enseignants, l'éducation nationale met à leur disposition des outils de travail, strictement conformes au programme tel, le DVD « Apprendre à lire », le document « Lire au CP ». Des recherches sont actuellement en cours sous la direction d'universitaires, avec le soutien actif du CNRS, pour définir les modalités les plus efficaces de cet apprentissage et mettre à disposition des maîtres de nouveaux outils validés par une évaluation indépendante. L'étude du vocabulaire a également bénéficié d'une attention nouvelle par des activités spécifiques en classe : « En étendant son vocabulaire, l'élève accroît sa capacité à se repérer dans le monde qui l'entoure, à mettre des mots sur ses expériences, ses opinions et ses sentiments, à comprendre ce qu'il écoute et ce qu'il lit, et à s'exprimer de façon précise à l'oral comme à l'écrit. La compréhension, la mémorisation et l'emploi des mots lui sont facilités par des activités de classement qui recourent à des termes génériques, par une initiation à l'usage des synonymes et des antonymes, par la découverte des familles de mots et par une familiarisation avec le dictionnaire. ». Un dispositif d'évaluation des acquis de tous les élèves a été mis en oeuvre pour mieux fixer les attentes et vérifier l'atteinte des objectifs à chacun des paliers du socle commun. Enfin des dispositifs nouveaux, l'aide personnalisée et les stages de remise à niveau, sont désormais disponibles pour aider les élèves, dès qu'une difficulté apparaît.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Dominique Orliac](#)

**Circonscription :** Lot (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question** : 110350

**Rubrique** : Enseignement maternel et primaire

**Ministère interrogé** : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

**Ministère attributaire** : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le** : 7 juin 2011, page 5962

**Réponse publiée le** : 17 janvier 2012, page 580